

Le Parc agit pour l'eau dans les Alpilles

Suite aux réflexions préparatoires menées par le Comité territorial de l'eau des Alpilles qui s'est réuni le 31 août dernier à l'initiative du Parc, le Syndicat mixte a organisé un Comité Syndical spécial « EAU » le 25 septembre dernier à Saint-Etienne du Grès.

Réunissant une quarantaine d'élus du territoire, d'acteurs de la gestion de l'eau - intercommunalités, Région, Département, gestionnaires de canaux, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, etc., cette réunion avait pour ambition de prendre des décisions fortes collégialement avec en ligne de mire la mise en place d'une gestion intégrée de la ressource en eau dans les Alpilles, au regard notamment des besoins en eau potable et en agriculture.

Au cœur de cette réunion, un sujet de fond et d'avenir pour le territoire : faire évoluer la politique de gestion de l'eau dans les Alpilles tenant compte de tous les usages et besoins dans un contexte de changement climatique à moyen et long terme.

En préambule, le Président du Parc des Alpilles Jean Mangion a rappelé le travail déjà entrepris par le Parc des Alpilles grâce au soutien financier du Conseil Départemental, remerciant à l'occasion Marie-Pierre Callet, Vice-Présidente du Département. Il a en outre précisé que cette démarche était entreprise dans le respect de la relation Homme/nature c'est-à-dire dans la recherche constante d'équilibre entre les activités humaines et la préservation de l'environnement.

La réunion était scindée en deux parties avec des paroles d'experts. D'abord un point sur la ressource en eau de surface avec Jérôme Hors de la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour présenter le système Verdon-Durance et la prospective de ce système face au changement climatique. Puis est intervenu Gilles Josuan, Président de l'ASA (Association Syndicale autorisée) du canal de la Vallée des Baux pour parler de son mode de fonctionnement. La suite de la réunion était consacrée à l'eau souterraine avec Marc Moulin du Bureau de recherches géologiques et minières des Bouches-du-Rhône pour présenter les différentes masses d'eau du territoire et Gérard Bereziat, Directeur de la Régie intercommunale de l'eau à la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles.

Des présentations qui ont donné lieu à des débats constructifs entre les différents acteurs de l'eau et démontré la nécessité de se saisir de cette problématique de façon globale et intégrée pour une gestion durable de la ressource dans les Alpilles.

En fin de séance, le Président a proposé une Motion en 4 points (CF. PJ) parmi lesquels, la prise en compte de cette démarche dans la future Charte du Parc des Alpilles 2022-2037, en cours de refonte. Le Parc se propose de rechercher les moyens nécessaires pour agir sur cette thématique au carrefour de ses missions (agriculture, biodiversité, tourisme, paysage, etc.). Jean Mangion s'est engagé à prendre rapidement l'attache du Sous-Préfet pour organiser une réunion réunissant les potentiels partenaires financiers.

Plus d'informations Magali Puech, chargée de mission ressources en eau : 04 90 90 44 00
ressources.parc.alpilles@gmail.com ou l.filipozzi@parc-alpilles.fr

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr